

PESSAC^{EN} DIRECT

www.pessac.fr / N°143 - Février 2020

Cité Frugès-Le Corbusier :
une cité en mutation



L'édito du Maire



La lutte contre le changement climatique et la préservation de notre environnement est l'affaire de tous. La multiplication des marches citoyennes pour le climat de par le monde montre l'émergence d'une véritable conscience écologique. À Pessac, nous avons construit en 2017 l'Agenda des solutions durables en concertation avec les habitants. Ce qui a permis de définir des objectifs concrets et réalisables sur lesquels la municipalité et les Pessacais se sont engagés à agir.

Cependant, les actions citoyennes individuelles, bien qu'essentielles, ne suffiront pas à réussir la transition écologique. Pour atteindre un mode de vie plus durable et responsable, nous devons impliquer tous les acteurs de la société : associations, institutions ou encore les acteurs économiques.

*« La Ville a créé le réseau local
des commerçants et artisans engagés
dans le développement durable qui vise à
valoriser les acteurs économiques engagés
dans des pratiques vertueuses »*

Nous sommes en contact quotidien avec le secteur économique. À ce titre, nous pouvons agir en incitant et sensibilisant entreprises, commerçants et artisans à recourir à des pratiques plus durables. C'est pourquoi la Ville a créé le réseau local des commerçants et artisans engagés dans le développement durable qui vise à valoriser les acteurs économiques engagés dans des pratiques vertueuses.

Encourager et développer l'économie circulaire, limiter le suremballage, développer des produits bio etc., c'est ce à quoi tend la Ville à travers ce réseau.

Le changement de nos pratiques est indispensable si nous souhaitons garantir un avenir de qualité. Nous ne pouvons revenir en arrière mais la société industrielle telle que nous la connaissons aujourd'hui a vécu. Il y a 50 ans, elle était synonyme d'amélioration de notre quotidien, aujourd'hui elle est trop souvent synonyme de sa dégradation. L'Homme est plein de ressources, l'Histoire en est jalonnée. En soutenant les initiatives des acteurs économiques, la Ville entend, à son modeste échelon, contribuer à l'émergence et la diffusion de ses nouvelles pratiques.

Le Maire de Pessac

NB : En période pré-électorale, les noms des élus ne sont pas communiqués dans le journal municipal.

Directeur de la publication : Franck Raynal // **Rédacteurs en chef :** Véronique Bolot / Roxane Bogdan / Hôtel de Ville
Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac – Tél. 05 57 93 63 60 // **Rédaction :** Roxane Bogdan / Claire
Bouc / Yann Buanec / Elisabeth Guignaud-Le Berre / Fabien Leroy / Laurent Brun // **Maquette :** scoopcommunication
// **Mise en page :** Direction de la communication // **Photos :** Ville de Pessac / Frédéric Delouée / Stéphane Monserant
/ Dominique Lelann / DR / iStock / Phovoir / Fotolia / Freepik // **Licence Ville de Pessac :** 1-1107543, 1-1107544,
1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // **Dépôt légal :** février 2020 //

Impression : Groupe Imprim

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées
en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. Dépôt légal à parution avril 2019.

Prochaine parution : 26 mars 2020

Février 2020

Sommaire N° 143

- 02** RETOUR EN IMAGES
- 04** CULTURE
> Festival " Les Toiles Filantes "
- 05** ÉDUCATION
> La vie à l'école
- 06** BLOC-NOTES
- 07** ÉCONOMIE
> Des commerçants engagés pour la planète
- 08** DOSSIER
> La Cité Frugès-Le Corbusier
- 11** SERVICE MUNICIPAL
> Sophie Aubard et Agnès Dieumegard,
guides tourisme et patrimoine.
- 12** ENVIRONNEMENT
> Une pelouse écologique
- 13** SPORT
> Un itinéraire remarquable, en guidage augmenté
- 14** CÔTÉ QUARTIERS
- 16** AGENDA
- 20** RENCONTRE
> Fabien Ronteix, auteur de BD
- 21** CAMPUS
> (S)pace Campus : le nouveau tiers-lieu
de la vie étudiante
- 22** EXPRESSION POLITIQUE
- 23** COMMERCE & ARTISANAT

Les coordonnées de la Mairie

Mairie de Pessac : Place de la V^e République – BP 40096 – 33604
Pessac cedex

Tél. standard : 05 57 93 63 63 – Fax : 05 57 93 63 35

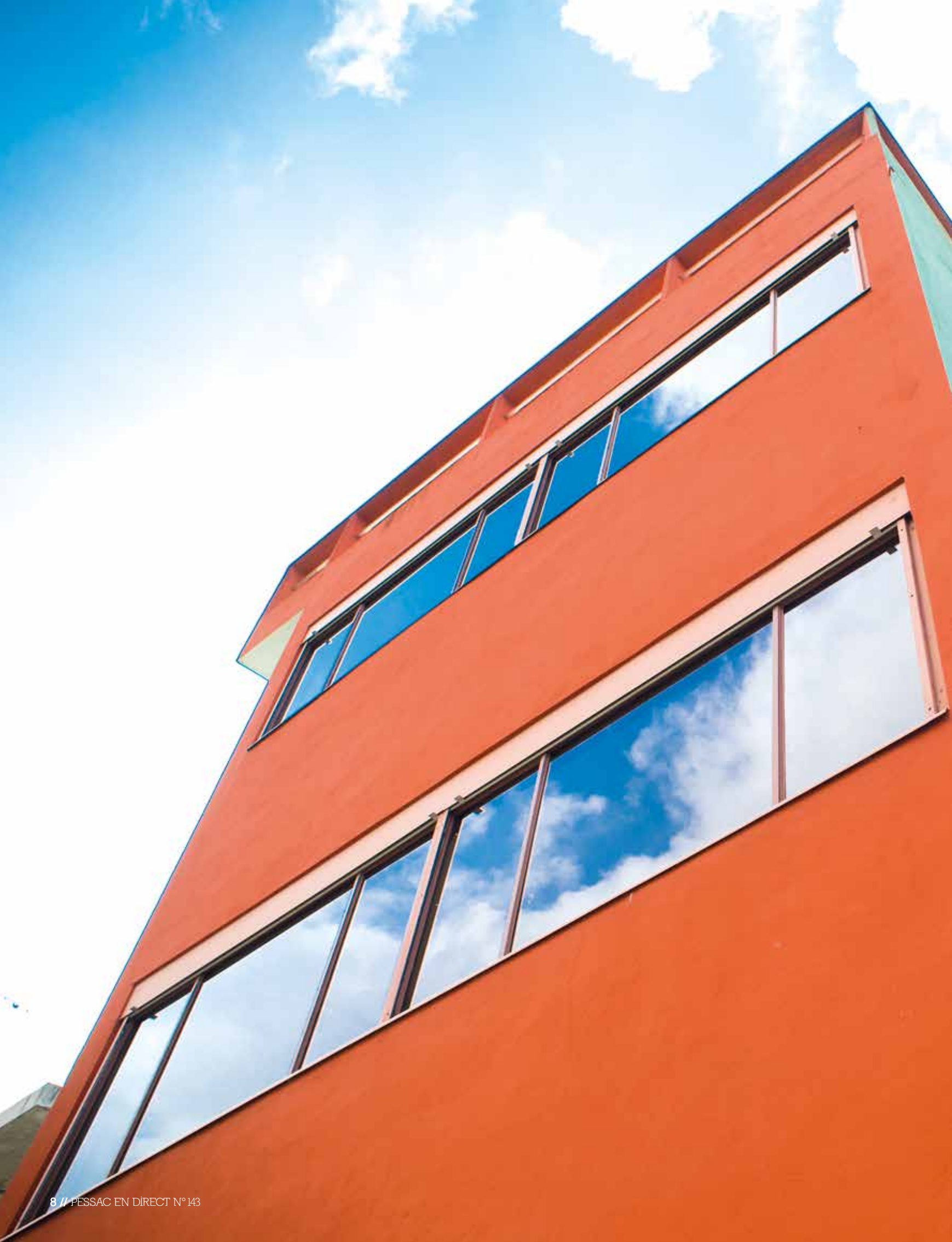
E-mail : courrier@mairie-pessac.fr – Site internet : www.pessac.fr

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi
au vendredi de 8h30 à 17h. Le samedi, une permanence cartes d'identité, passeports et
accueil est assurée de 9h à 12h (dépôt des dossiers de 9h à 11h, uniquement sur rendez-vous
pris au préalable par téléphone au 05 57 93 63 90 ou sur www.pessac.fr ; pour les retraits
des cartes d'identité et passeports de 11h à 12h).

Mairie annexe de Toctoucau : 3, place Saint-Vincent-de-Paul
Service Mairie – État Civil et Service Poste – Tél. 05 56 68 02 46
Ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

Mairies de proximité : voir coordonnées pages 14 et 15.





Cité Frugès-Le Corbusier : une cité en mutation

Depuis son inscription en juillet 2016 sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, la Cité est entrée dans une nouvelle dimension et fourmille de projets.

La Cité Frugès fait partie de la série des dix-sept réalisations de l'architecte réparties dans le monde entier (France, Suisse, Belgique, Allemagne, Argentine, Inde et Japon) qui ont été reconnues par l'Unesco en tant que « l'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement moderne ». « *Il s'agit d'une œuvre sérielle et transnationale qui doit être appréhendée comme telle, avec toutes les exigences que cela induit, mais également toutes les possibilités que cela ouvre* » explique Cyril Zozor, chargé de mission et de développement de la Cité Frugès-Le Corbusier. Le regard posé sur la Cité et la manière dont on doit la considérer ont évolué. « *Avant, il fallait donner à voir aux gens qu'on avait un patrimoine remarquable. Maintenant, il n'est plus nécessaire de le démontrer, mais il faut se donner les moyens de la protection, de la conservation et de la valorisation de la Cité, en tenant compte de tout ce qui fait sa valeur : la standardisation de sa construction, son esthétique particulière et la prise en compte de l'être humain dans la conception de l'habitat* ».

Repenser la Cité

Le cahier des charges de l'Unesco, qui définit précisément ce qui est reconnu comme patrimoine mondial, est en cela très clair. Il exige une connaissance parfaite de la matérialité du bien. « *Quand on engage des travaux à la Cité, on ne doit plus seulement se poser la question de l'intention de Le Corbusier, mais retrouver comment il a fait* ». **Le statut de protection au titre des monuments historiques, désormais attribué aux cinquante maisons de la Cité, permet d'inventorier tous les éléments d'origine encore en place** : volumes, bouches d'aération, cheminées, porte-chapeaux, etc. « *Il est extrêmement important de répertorier tous ces éléments qui font la valeur patrimoniale du bien afin de voir comment ils peuvent être intégrés dans les projets de restauration* ». En d'autres termes, il s'agit d'identifier avec les propriétaires les éléments qui leur permettront de mener leur projet de vie dans leur maison, sans en altérer la valeur patrimoniale. Pour les y aider, une étude anthropologique et architecturale a démarré en septembre 2019. Menée par le Laboratoire architecture anthropologie (LAA) de l'école d'architecture de Paris-La Villette, cette étude vise à identifier les nouveaux usages et besoins des habitants, afin de les intégrer à la réflexion sur l'évolution du site. « *Cette étude a aussi pour vocation d'impliquer les habitants dans la gestion de ce patrimoine* ». Une étude-diagnostic urbanistique, architecturale et paysagère sera également lancée courant 2020 afin de mettre en place un nouveau schéma directeur de conservation, dont la Ville sera maître d'œuvre, et qui sera réalisé en partenariat avec Bordeaux Métropole, la Région et la DRAC. « *L'idée est de mieux connaître et comprendre le site : comment les rues ont été dessinées, l'espace public et l'éclairage pensés, etc.* » explique Cyril Zozor. Enfin, une étude sur l'accueil des publics devrait également être menée. « *Les publics ont changé, la façon de les accueillir doit également évoluer, afin de répondre à leurs attentes et de préserver le calme du quartier* ». **La création d'un lieu d'accueil et de différents éléments de médiation, tels qu'un jardin d'interprétation, sont à l'étude.**

Rayonnement touristique

Aujourd'hui, 8 000 à 8 500 personnes passent chaque année la porte de la Maison témoin. Une fréquentation qui n'a pas spécialement évolué depuis l'inscription de la Cité Frugès-Le Corbusier au patrimoine mondial de l'humanité. « *En revanche, 1 000 à 1 500 personnes supplémentaires viennent dans le quartier pour une simple balade extérieure. Ces visiteurs, on ne les voyait pas avant* » explique Cyril Zozor.

Un essor touristique que la Ville souhaite accompagner, tout en organisant l'attractivité touristique du territoire. **La Ville s'est ainsi associée à l'important travail réalisé par la Fondation Le Corbusier et l'Association des Sites Le Corbusier afin de valoriser et faire connaître ce patrimoine à l'échelle nationale et européenne.** Ce travail a abouti à la création d'un itinéraire culturel baptisé « Destinations Le Corbusier, promenades architecturales ». Ce circuit regroupe vingt-trois sites différents et permet de flécher le temps à passer sur chaque site, les possibilités d'hébergements sur place, etc. Certifié en avril 2019, il devrait être lancé en cours d'année. Pour cela, une plateforme web permettant de créer son propre circuit va être mise en ligne. Des outils pédagogiques pour l'accueil des scolaires vont également être édités, ainsi que des produits dérivés pour les visiteurs, parmi lesquels un carnet à dessins de voyages intégrant des croquis de Le Corbusier.

Une Cité-laboratoire

Rayonnant à l'international, la Cité Frugès attire des chercheurs du monde entier. En 2019, l'UNIS du Guatemala, qui regroupe les universités d'architecture et de design, a fait de la Cité le thème de son colloque international comprenant conférences, tables-rondes et ateliers. Un concours lancé autour d'« un bâtiment d'accueil pour les publics à Frugès » a par ailleurs permis de voir éclore de nombreux projets. Les dix meilleurs ont été exposés à la Maison témoin entre octobre et janvier. Michele Berganza, lauréate du concours, est actuellement accueillie à Pessac pour deux mois et demi afin de découvrir la Cité, de contextualiser son projet et de visiter d'autres sites Le Corbusier. ■



Pour soutenir financièrement la restauration de la Maison Frugès-Le Corbusier, les visiteurs peuvent acquérir un Pass Mécénat avec un don minimum de 10€ et recevoir en contrepartie une miniature d'une maison Le Corbusier réalisée par l'entreprise pessacaïse Acrila, mécène de l'opération.

POUR PLUS D'INFOS OU POUR LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE SUR CE PROJET :
Mission Mécénat et partenariats privés
05 57 93 65 56 ou 06 01 26 02 49
c.roi@mairie-pessac.fr

VISITES COMMENTÉES ET LIBRES SUR RÉSERVATION
Réservation en semaine :
Kiosque culture & tourisme
05 57 93 65 40 / Kiosque@mairie-pessac.fr
Réservation le samedi et dimanche :
Maison Frugès - Le Corbusier / 05 56 36 56 46

HORAIRES D'OUVERTURE

octobre à mars :
du mercredi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h
dimanche de 14h à 18h
Avril à septembre :
du mercredi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h
dimanche de 14h à 19h



Faire découvrir la Cité Frugès-Le Corbusier

Telle est la mission de Sophie Aubard et Agnès Dieumegard, guides tourisme et patrimoine.

Du mercredi au dimanche, Sophie et Agnès assurent les visites de la maison témoin, qui fait partie des seize maisons gratte-ciels de la Cité. D'une superficie totale de 75 m², elle s'étend sur quatre niveaux. **Gratuites et d'une durée de 45 minutes environ, les visites sont commentées à horaires fixes**, en dehors desquels il est toujours possible de visiter librement. « *Mais je conseille vivement de suivre la visite guidée, car on raconte l'histoire du quartier et toute une série d'anecdotes, notamment sur sa construction, qui sont importantes pour mieux l'appréhender. Les visites étant limitées à dix-huit personnes, il vaut mieux réserver* » précise Sophie.

Des visiteurs très divers

Pendant les vacances scolaires, Sophie et Agnès accueillent essentiellement des touristes. En dehors, ce sont surtout les scolaires et les étudiants qui poussent la porte de la maison témoin, ainsi qu'un public averti : architectes, passionnés d'architecture ou résidents d'autres habitats Le Corbusier. « *Ces derniers savent déjà beaucoup de choses, mais connaissent mal le quartier. D'autres n'y connaissent rien : pensant avoir affaire à des maisons des années 70, ils tombent des nues en apprenant qu'elles datent des années 20* » s'amuse Sophie. Pour conduire les visites des scolaires, Sophie et Agnès utilisent les livrets pédagogiques qu'elles ont élaborés. « *Cela fait partie de notre travail de développer des supports de visite, ainsi que des fiches*

techniques sur l'architecture et le travail de Le Corbusier ». Récemment, elles ont travaillé sur l'élaboration d'un « Enigm' game », dans le cadre du festival « Sur un petit nuage ». **Quatre fois par an en moyenne, la maison accueille aussi des expositions.**

Transmission et pédagogie

Depuis l'inscription en juillet 2016 de la Cité au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, Sophie et Agnès font œuvre de pédagogie. « *Les gens ont tendance à penser qu'en venant visiter une œuvre inscrite à un tel patrimoine, ils vont se balader dans un lieu entièrement restauré. Certains sont déçus de constater que certaines maisons sont en mauvais état et que les restaurations sont en cours. Nous passons alors du temps à leur expliquer l'histoire du quartier, qui est essentielle pour comprendre sa situation actuelle* ». Si les visiteurs étrangers sont encore peu nombreux, Sophie et Agnès se forment afin de pouvoir proposer des visites en anglais. **Parmi les projets à venir figurent la restauration de la maison témoin, telle qu'elle fut livrée en 1926, ainsi que l'ouverture d'un lieu d'accueil pour le public.** « *Ceci ouvre pour nous de nouvelles perspectives, car nous pourrions proposer des services supplémentaires, comme l'organisation d'ateliers pédagogiques. C'est très motivant* » s'enthousiasme Sophie. Ce qui lui plaît le plus dans son travail ? « *Faire œuvre de transmission, notamment auprès des petits, qui s'expriment sans filtre et sont souvent très pertinents !* ». ■